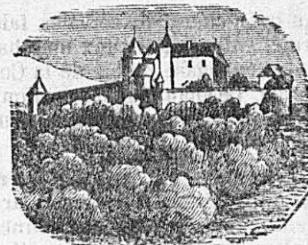




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰⁴ 12²⁷ (d.j. f. 15⁸⁰) 15⁴⁶ 20¹⁷. BULLE, dép. 5⁴⁵ 10⁰⁰ 13⁰⁵ (13⁴⁰) 17⁵⁵

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-
 . . . 6 mois » 3.-
 Étranger . 1 an » 10.-
 . . . 6 mois » 5.50
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

Canton de Fribourg . 20 cts.
 Suisse 25 »
 Etranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations . . 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

Votation fédérale

du 30 janvier 1921.

Bulletin de vote.

	Réponse :
I. Acceptez-vous la demande d'initiative populaire concernant la suppression de la justice militaire ?	NON
II. Acceptez-vous la demande d'initiative populaire concernant la soumission des traités internationaux au referendum ?	OUI

Votation cantonale

relative à la revision partielle de la Constitution cantonale.

Pour toutes les questions, votez :

OUI

La votation du 30 janvier.

Dans notre dernier numéro, nous avons vu l'importance que revêt la votation cantonale de dimanche prochain, aux yeux de tous les citoyens qui désirent sincèrement le bien moral et matériel du canton.

Il n'est nul besoin d'insister auprès des électeurs libéraux-radicaux pour les engager à faire, en cette occasion, tout leur devoir de bons et loyaux citoyens.

Mais il ne faut pas perdre de vue que, dimanche, le peuple sera consulté également sur deux questions qui touchent au domaine fédéral :

INITIATIVE demandant la suppression des tribunaux militaires.

Que diraient les citoyens si on les engageait à voter une revision constitutionnelle tendant à soumettre à des tribunaux d'exception, ou à des tribunaux militaires, les délits et les crimes de droit commun. Bien hardi serait celui qui oserait émettre une telle proposition, laquelle sombrerait sous la vindicte publique. Or, les socialistes avancés ont fait précisément une proposition de cette nature. Ils entendent que les délits militaires soient jugés par des tribunaux civils ! Supposons qu'un Suisse romand, en service militaire dans la Suisse orientale ou centrale, commette un léger délit militaire. Il serait déféré au juge du for, c'est-à-dire du lieu du délit. Ce juge n'aura aucune connaissance peut-être des choses militaires et sa mentalité ne sera pas celle des romands. N'y a-

til pas lieu de supposer que le jugement à prononcer ne sera pas un jugement d'acceptation de personne. N'y a-t-il pas plus de sécurité, au contraire, pour le soldat, d'être jugé par ses pairs ?

En outre, dans tous les cantons, existe le casier judiciaire. Chaque citoyen a sa fiche. La moindre condamnation des tribunaux ou des juges civils, qu'elle ait lieu ensuite de simple délit ou de crime, est inscrite dans ce casier.

Pour obtenir un emploi, pour solliciter un passeport, un permis de séjour dans un autre canton ou à l'étranger, le citoyen doit produire un extrait de son casier judiciaire. Un délit militaire, jugé par un tribunal militaire, n'y figurera pas ; mais il y sera impitoyablement inscrit si le jugement est intervenu de la part d'un tribunal civil. En cas de condamnation postérieure, la première constituera une circonstance aggravante, et le second délit sera considéré comme récidive.

Eh bien ! non ; ne confondons pas le militaire avec le civil ; laissons aux tribunaux militaires réprimer les délits des soldats en activité de service.

Il y a eu des abus, il est vrai ; mais ces abus vont disparaître par la revision du Code pénal militaire, revision qui est actuellement en chantier et qui sera prochainement appliquée.

Traités internationaux.

Aux termes de l'initiative populaire, tous les traités ne doivent pas être soumis au peuple ; cette initiative ne vise que les traités conclus pour une durée indéterminée ou pour une durée de plus de quinze ans.

Qu'il nous suffise de rappeler que la diplomatie secrète fut une des principales causes de la guerre ; nous n'en voulons plus et nous entendons que le peuple souverain ait son mot à dire dans les questions qui l'engagent pour une longue durée.

On a objecté que le vote de cette initiative pourrait nous mettre dans une fausse posture à l'égard de l'étranger. Rien n'est moins vrai ; la Société des Nations, nous a-t-on affirmé, doit inaugurer une ère de diplomatie au grand jour ; tout ce qui touche aux graves intérêts d'une nation doit être traité comme une maison de verre.

Les autres nations n'ont pas, il est vrai, cette consultation populaire. Mais la Suisse était déjà une démocratie alors que toutes les nations qui nous entourent gémissaient encore sous le joug d'un roi ou d'un empereur. Si nous sommes la première démocratie du monde, nous avons montré aux autres l'aurore de la liberté et de la démocratie, pourquoi n'en ferions-nous pas de même aujourd'hui, et ne serions-nous pas les

premiers à soumettre à la sanction populaire les traités internationaux.

NOUVELLES SUISSES

Denrées monopolisées et baisse. — (Communiqué de l'Office fédéral de l'alimentation) :

Depuis le milieu d'octobre 1920, l'Office fédéral de l'alimentation a fait les réductions de prix suivantes, par 100 kg. de marchandises livrées franco gare de réception par wagon entier : riz d'Inde, 40 fr. ; riz d'Espagne, 30 francs ; sucre, selon l'espèce, 30 à 40 francs ; maïs, 5 fr. ; avoine, 13 fr. ; orge, 15 fr. ; beurre 50 fr. Par suite de la diminution du prix du blé dur livré à la Confédération, les prix de fabrique des pâtes alimentaires ont baissé de 15 fr.

Les prix de détail maxima officiels sont actuellement, par kg. : riz d'Inde 0 fr. 90 ; riz d'Espagne, 1 fr. 30 ; sucre cristallisé de Java, 1 fr. 70 ; sucre cristallisé raffiné, 1 fr. 80 ; sucre pilé, sucre semoule et sucre en pain, 1 fr. 85, entier 1 fr. 85, gros déchet et sucre glacé, 1 fr. 90 ; sucre scié, en sac, 1 fr. 95, en paquet ou en caisse, 2 fr. Pâtes alimentaires qualité unique fabriquée dans le pays, en vrac, et pâtes alimentaires étrangères de toute qualité et de tout emballage 1 fr. 45 ; beurre de table frais, par morceau d'un kg. et plus, 7 fr. 80 ; beurre de table frais par morceau de moins d'un kg., enveloppé dans du papier parchemin, 8 fr.

La Suisse et la Société des Nations. — Au Conseil des Etats, M. Musy, chef du Département des finances, répondant à diverses questions posées au sujet du crédit de 400,000 fr. pour contribution de la Suisse auprès de la Société des nations, déclare que le Conseil fédéral a fait des démarches pour obtenir que la répartition des frais entre les Etats de la Société des nations soit établie sur une autre base, soit par moitié sur celle de l'Union postale. Quant au contrôle des dépenses du secrétariat général de la Société des nations, le Conseil fédéral n'a pas cru pouvoir refuser d'y participer dans la forme proposée.

Un aviateur suisse se tue à Dübendorf. — Mercredi, le premier-lieutenant aviateur Alfred Muhr, né en 1894, qui s'élevait pour exécuter des vols acrobatiques sur un appareil de chasse Nieuport, s'est abattu sur le sol d'une hauteur de 50 mètres et s'est tué.

L'appareil que montait l'aviateur faisait partie d'un envoi de six appareils achetés à la France en 1916. Coïncidence curieuse, c'est en pilotant un de ces mêmes appareils de chasse que Bider trouva la mort.

Le premier-lieutenant Muhr était pilote depuis 1918 et ce n'est que depuis la fin de 1920 qu'il avait commencé ses exercices d'acrobatie.

On donne encore les détails suivants sur l'accident :

L'avion de chasse Nieuport ayant glissé dans un brusque virage, le pilote ne put rétablir l'équilibre, d'autant plus qu'il ne se trouvait plus qu'à 80 mètres du sol. L'appareil fut complètement détruit. Le premier-lieutenant Muhr, qui avait le crâne fracassé, la colonne vertébrale brisée et d'autres contusions, est mort quelques minutes après sans avoir repris connaissance.

Muhr avait étudié à l'Ecole polytechnique fédérale comme ingénieur technicien. C'était un pilote très habile sur lequel étaient fondés de grands espoirs.

Retrait des pièces belges et des écus de l'Union latine. — Les pièces divisionnaires belges de 2 fr., 1 fr. et 50 centimes seront retirées de la circulation en Suisse d'ici au 31 mars 1921. A partir de cette date, les caisses publiques ne les accepteront plus. Elles seront remplacées par des pièces de frappe suisse.

Les écus de l'Union latine, à l'exception des pièces suisses, doivent être versés aux caisses publiques avant le 31 mars 1921. A partir de cette date, il n'auront plus cours en Suisse. Ils seront remplacés par des billets de la Banque nationale. Toutefois le Conseil fédéral se réserve de les remettre en circulation si cela était indiqué par les circonstances.

La crise et le prix du charbon. — Dans sa séance du 24 janvier, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie a voté à l'unanimité l'ordre du jour ci-après :

« Plusieurs industries chôment ou vont chômer par suite du prix des charbons, prix maintenu très élevé en Suisse, par la Société coopérative suisse des charbons.

Le seul moyen de remédier à cette situation et d'éviter une extension du chômage, dont la Confédération devra supporter les indemnités, est de provoquer la liquidation rapide de la Société coopérative suisse des charbons et d'autoriser immédiatement les industries qui chôment ou qui sont menacées de chômage à importer librement les charbons qui leur sont nécessaires. »

Pour et contre Moscou. — Jusqu'à mardi soir, la votation générale du parti socialiste sur l'adhésion à la Troisième Internationale a donné 22,159 voix contre l'adhésion et 7106 pour.

Lucerne. — Collision fatale. — A Lucerne, une collision s'est produite entre un camion-automobile et

it de Bulle.
 est payable
 ION-REMY,
 BLES

à La Tour,
 janvier, à 3 h.
 salle particu-
 jardin qu'elle
 Bulle-La Tour.
 es conditions de

26 janvier, à
 3, La Tour, ou

mil.

ortité compétente,
 mercredi 26
 ville (Gruyère)
 s et 8 non-por-
 ne vachette. Ce
 ndicat. Les per-
 ne pourront pas
 nt : GRAND.

EBRES
 anonyme.
 phone 3,69
 manent.
 NNES
 modérés.
 aires.

eristain

ourgeoises
 nts pendant le
 ectriques, l'ac-
 ses abords.

DIRECTION

Détail
 BULLE

esure de servir
 c et rouge,
 et liqueurs
 nsultez les prix !

ations

vos commandes
 ns pour Da-

ir, Broc.

Etoffes et
 les plus justes

ON

onnoise, Bulle

onfections.

VERNE

tout son stock
 aisse.

Attention !

fin courant, la
 abais extraordi-
 oix immense en
 sir, facilités de

un train chargé de céréales faisant le trajet entre la gare aux marchandises et les entrepôts de blé de la Confédération. Le chauffeur du camion, nommé Eggermann, a succombé peu après à ses blessures.

Bâle. — Tragique arrestation. — Lundi soir, le gendarme de Benningen a arrêté deux jeunes gens recherchés pour vol avec effraction. Ces derniers ont opposé une résistance très vive et maltraité le gendarme. Ils réussirent finalement à s'échapper. L'un d'eux, nommé Weisenburger, se tourna vers le gendarme qui s'était mis à sa poursuite et le menaça de son pistolet. Mais le gendarme prit les devants et abattit le bandit d'un coup de revolver qui porta droit au cœur.

Genève. — Les banques en déconfiture. — Le cambiste Henri Mairet, qui était sous le coup d'un mandat d'arrêt de M. le juge Fulliquet, s'est constitué prisonnier lundi matin. Il a été remis en liberté, les faits portés à sa charge par la Banque commerciale de Genève n'ayant pu être établis.

Mairet s'était réfugié à Paris le lendemain de la déconfiture de la Banque commerciale. Il sera entendu incessamment par une commission d'enquête nommée par les actionnaires.

La banque Chambard et Cie a demandé un sursis concordataire. Elle promet à ses clients 50 %. Le passif dépasserait 400,000 francs.

Soleure. — Enfant brûlé. — A Oensingen, un petit garçon, âgé de quatre ans, s'étant trop approché du fourneau, ses habits s'enflammèrent; le pauvre enfant succomba peu après à ses blessures.

Valais. — Le crime du Grand-St-Bernard. — Une enquête a été ouverte par la police italienne au sujet d'un drame aux apparences tout d'abord mystérieuses, qui s'était déroulé sur le versant italien de la route du Grand-St-Bernard. En pleine nuit, trois voyageurs furent assaillis, par des bandits qui les assassinèrent et les dépouillèrent.

Persuadée que les auteurs de l'agression ne pouvaient être que des habitants de Gignod, la police italienne dirigea ses recherches de ce côté et réussit à arrêter les assassins présumés, les frères Yallet et Marcello Amato, ainsi que leur oncle Joseph Sassin, tous trois de Gignod. Les assassins sachant que les voyageurs portaient sur eux de fortes sommes décidèrent de les attaquer au milieu de la nuit. D'autres arrestations sont imminentes.

« FEUILLETON DE LA GRUYÈRE »

La Somnambule

PAR 22
AUGUSTE GEOFFROY.

Il lui créait des réalités avec des fantômes, abolissait sa volonté, pervertissait ses sens, détruisait sa mémoire; de sorte qu'éveillée, immédiatement ou quinze jours plus tard, parlant et agissant comme tout le monde en apparence, elle ne voyait, ne pensait, ne voulait que ce qu'il lui avait ordonné dans le sommeil de voir, de penser, de vouloir.

N'en ayant jamais souffert autrement que par des pertes passagères de la connaissance et par des brisements momentanés de tous les membres, Anaïs ravie d'être utile aux études de son ami, s'était prêtée de bonne grâce aux épreuves diverses qu'il lui avait fait subir. A cette époque-là elle était ce que l'on appelle complètement entraînée, c'est-à-dire qu'endormie en quelques secondes elle obéissait sans réplique aux ordres du maître, elle subissait passivement tous les états physiques ou moraux qu'il lui plaisait de lui imposer.

Vaud. — Encore une affaire d'empoisonnement. — Le tribunal criminel d'Orbe était occupé ces jours derniers à juger une femme du nom de Thérèse Meylan, ouvrière de chocolaterie, qui, accusée d'avoir donné la mort à son mari, M. Alfred Meylan, conseiller communal d'Orbe. Le crime a été commis le 30 juin 1920.

M. Alfred Meylan avait eu le tort d'épouser Mlle Thérèse Parnet, Française, en dépit d'une dissemblance de caractère qui allait jusqu'au contraste le plus marqué. L'accusation dépeint Mme Thérèse Meylan comme une personne de mœurs légères, romanesque et volage, négligeant ses devoirs d'épouse et de mère, recherchant les fêtes, les rendez-vous sentimentaux, têtue, coquette et vaniteuse.

Après avoir tout fait pour pousser son mari au divorce, Thérèse Meylan, qui brûlait de reprendre sa liberté, l'a empoisonné avec de l'arsenic. Elle nie son crime avec hardiesse.

Après trois jours de débats, la Cour, se basant sur le verdict du jury, a prononcé l'acquiescement de Thérèse Meylan, mais l'a condamnée au tiers des frais.

GRUYÈRE

Votation. — Les électeurs de la Commune de Bulle sont informés que le scrutin, pour les votations cantonale et fédérale du 30 janvier, sera ouvert le samedi 29 courant de 5 à 6 heures le soir et le dimanche de 10 h. 1/2 à midi et de 1 à 2 heures l'après-midi. (Communiqué)

Marché hebdomadaire. — La pluie de la veille ayant rendu les chemins dans un état affreux, la participation au marché d'hier de l'élément campagnard s'en est ressentie. Cependant, les campagnards sont quand même venus apporter au marché les légumes et les produits de la basse-cour. La place de la Promenade était abondamment pourvue de fruits et légumes de toutes sortes, ainsi que de nombreux paniers d'œufs. Le prix de ce dernier et précieux aliment a considérablement baissé depuis quelques semaines. Il faut dire que la ponte a augmenté et que les amateurs des bords du Léman ne viennent plus faire les rafles qui se pratiquaient couramment ces années dernières dans nos campagnes. Affaire mauvaise pour les producteurs mais bonne pour les consommateurs.

Concert de la "Lyre". — Le nombreux public, qui n'a pu trouver place au concert-représentation

Les fenêtres d'Anaïs ouvraient au quatrième de la rue, et Lévesque les connaissait parfaitement. Arrivés à quelques numéros de celui de sa maison, il paya le cocher et se mit à marcher sur le trottoir opposé en examinant lesdites fenêtres.

La jeune femme n'était point encore couchée car la lumière d'une lampe faisait des rideaux une sorte de transparent derrière lequel s'agitait, colossale ou presque invisible, une ombre noire. L'avocat attendit; il ne se gênait point cependant avec elle, mais il avait sans doute besoin ce soir-là qu'elle fut non seulement couchée mais encore endormie. Il se promena longtemps donc après que la lumière des fenêtres se fut évanouie.

Il était environ onze heures et demie lorsqu'il sonna, monta, et ouvrit la porte d'Anaïs à l'aide d'une double clef dont il était porteur.

Le concierge de cette maison ne s'occupait pas plus des visites de l'avocat chez son amie que celui de la rue Rivoli ne s'occupait des allées et venues d'Anaïs chez l'avocat.

Lévesque était monté chez Anaïs, ce qu'il ne faisait presque jamais, avec l'intention de l'hypnotiser et de lui donner des ordres. D'ordinaire il la magnétisait à l'état de veille; pour la première fois il allait la suggestionner pendant son sommeil naturel, probablement afin qu'elle ne gardât point le souvenir des faits qui l'auraient précédé.

offert dimanche dernier par la « Lyre » de Broc, s'empressera d'assister à la prochaine audition qui se donnera samedi soir dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Broc. Connaissant le succès obtenu dimanche, nous ne doutons pas qu'il y aura foule samedi pour applaudir nos vaillants musiciens brocois.

Le baiser de Suzon. — La Chorale de Bulle nous réserve, pour dimanche 30 janvier courant, une jolie soirée.

Après le programme musical dans lequel figure *Chante encore*, de Hégard, chœur chanté au concours d'Estavayer-le-Lac, en mai 1920, elle donnera une délicieuse opérette, *Le Baiser de Suzon*.

Tous les amateurs de théâtre et de jolie musique ont encore en mémoire les opérettes données par cette société, dont les plus récentes sont: *Le Chalet* et *la Poupée de Nuremberg*, et se souviennent de l'accueil qu'avait réservé le public à ces œuvres.

Le Baiser de Suzon a été joué la première fois à l'Opéra Comique à Paris, en 1874, et a eu depuis un succès croissant dans grand nombre de théâtres.

La location des places est ouverte dès le jeudi 27 janvier, à l'Hôtel de Ville.

Le lac de Montsalvens.

En hydraulique comme dans tous les autres domaines, le Progrès ne serait-il qu'un perpétuel recommencement? Ainsi faisaient nos pères: lorsqu'un ruisseau n'était pas assez puissant pour actionner la grande roue à augets de leurs petites usines, moulins, batteuses, scieries, ils créaient alors des étangs qui, se remplissant pendant la nuit, permettaient à toutes les industries tributaires de reprendre avec l'aube leur activité journalière. Ainsi ont fait les Entreprises électriques fribourgeoises en créant l'accumulation de Montsalvens.

Le ruisseau, il est vrai, n'est plus un mince filet d'argent: c'est la Jogne aux eaux vertes, au lit en cascades, aux remous blancs d'écume. L'étang est un véritable lac, large et profond, s'étendant d'outre Jogne, un peu au-dessous du village de Charmey, jusqu'à la Russille où se trouve un resserrement rocheux dont on a profité pour établir un barrage en arc de 50 mètres de hauteur. La superficie de ce bassin est de 700,000 m. carrés et sa contenance totale, à la cote 800 prévue comme niveau supérieur du miroir de l'eau, est de 11,650,000 mètres cubes.

Actuellement, les travaux de génie

Très fatiguée sans doute par la chaleur du jour et par une vente exceptionnelle de soldes d'été, la jeune femme était plongée dans un premier et lourd sommeil.

Lévesque alluma doucement la lampe qu'il tint ensuite baissée, écarta la table de nuit, et s'appuyant contre le bois de lit posa sa main ouverte sur la tête échevelée d'Anaïs.

Il y jassa quelques instants, frictionnant légèrement l'occiput et le front, pressant les tempes, massant pour ainsi dire ce crâne pendant que toutes les puissances de sa volonté semblaient concentrées dans l'acte qu'il accomplissait.

De profonde, régulière, qu'elle était à l'entrée de l'avocat la respiration d'Anaïs devint légère, accélérée, de brusques contractions secouèrent ses membres, ses traits si harmonieux, si doux, semblèrent grimacer, puis peu à peu une couleur cadavérique envahit la face et les bras découverts; sa vie fut comme arrêtée, il ne resta plus sur le lit qu'une momie.

— Anaïs, dit Lévesque, es-tu bien fatiguée ce soir?

— Oh! oui.

— Il ne faut plus t'éner, tu as un service à me rendre. Dans une demi-heure tu t'éveilleras, tu te lèveras, tu t'habilleras.

— Mais il sera tard?...

— Qu'importe! Tu te feras ouvrir, et une fois dehors tu te dirigeras du côté de chez

civil et les installations mécaniques du barrage de Montsalvens sont terminés, et les conditions hydrauliques étant devenues favorables, les E. E. F. procèdent au remplissage du lac. Vendredi, 21 janvier, à 17 heures, la vanne de vidange était abaissée et la Jogne, pour la première fois, fut retenue captive dans son nouveau bassin, à la cote 760,10. Dès cet instant, les usines Cailler, à Broc, furent reliées au réseau de distribution d'énergie des E. E. F.

Pour l'essai de mises sous pression du barrage, il est nécessaire de procéder par étapes. Selon les disponibilités du débit de la Jogne, la cote de remplissage du lac sera élevée par tranches journalières de 2 mètres. Le 26 au matin, le lac atteignait la cote 772, et son remous léger battait déjà les vannes d'entrée du tunnel. Si les conditions météorologiques restent propices, l'accumulation se poursuivra jusqu'au complet remplissage du bassin, soit jusqu'à la cote 800.

Pendant ce temps s'achèvent les derniers travaux de vernissage de la galerie, dont la mise sous pression se fera dans les premiers jours de février, lorsque les vannes-arrêts des quatre turbines de l'usine de Broc seront montés.

En faisant fonctionner la vanne de fond du barrage, les eaux qui sont accumulées dans le lac pourraient déjà parer à l'étiage éventuel dont souffriraient les usines de Hautrive et de l'Oelberg dans les périodes froides de février prochain et du commencement de mars.

Mais cette vanne est close, et l'eau continue à monter. Rien ne subsiste des barrages, des magasins, des ateliers, des entrepôts de toute cette usine en plein air, bruyante, mouvante, active, improvisée il y a plus de deux ans. A la trépidation des machines, au bruit des marteaux, à tous les mouvements d'un important chantier de construction, ont succédé le calme et la tranquillité d'un lac d'azur dont la masse liquide, grâce aux progrès de la science, va devenir un facteur de l'activité industrielle du canton.

Un sommeil agité



résulte bien souvent d'une mauvaise digestion. Une tasse d'Ovomaltine prise le soir fortifie et calme les nerfs, tout en ne fatiguant pas l'estomac.

En vente partout en boîtes de 250 et 500 gr.



D'A Wander

S. A., Berne.

Vermouth NOBLESSIE
DELICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVEGNA, CH. GENEVE

Haller; tu connais la maison, rue de Vaugirard.

— Seule? Mais c'est un quartier désert; j'aurai peur.

— Seule, tu n'auras pas peur. Au lieu de suivre la rue jusqu'au bout tu entreras, vers le milieu, dans un chantier de démolitions à vendre et tu gagneras les débris de la maison dont je te parle en traversant des terrains vagues.

— Je n'oserai jamais!

— Tu oseras! Tu franchiras le petit mur de clôture, tu longeras les allées, tu monteras sur la terrasse, et là tu t'y prendras comme tu pourras, mais il faudra entrer dans la chambre du rez-de-chaussée, la chambre de Fronville.

— Pourquoi?

— Je vais te le dire. Tu verras un flacon bouché à l'émeri sur une tablette, tu le déboucheras, et t'étant approchée de l'homme endormi dans cette chambre tu le lui feras respirer jusqu'à ce qu'il... ne respire plus...

(A suivre)

Cinéma Lux

Dimanche 30 Janvier
Matinée, 3 h. Soirée, 8 h.

ACTUALITÉS

La Vallée Rouge
drame en 2 parties.

La Petite Espiègle
ravissante comédie en 5 parties.

La visite de l'auxi
Comique

A vendre

une poussette anglo suisse, à l'état de neuf ;
un vélo Peugeot, ayant peu roulé.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 345 B.

A vendre

d'occasion un
moteur-moulin à café
1/2 HP, à l'état de neuf.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 345 B.

A vendre

environ 11 000 pieds de foin et regain à consommer sur place, à proximité d'une laiterie.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

ON DEMANDE

une personne pour faire le ménage.
S'adresser à Félicien Descloux, Echarlens.

A vendre

une vache et une taure pie noires, portantes pour le mois de mars.
S'adresser à M. Justin Magnin, à Marseus.

Bon café-restaurant

à vendre à Bulle.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 347 B.

A vendre

une truie très sage, pour finir d'engraisser, ou pour la reproduction.
S'adresser à Jean Grivet, à Avry-devant-Pont.

A vendre

une chèvre portante pour le mois de mars.
S'adresser à Honoré Progin, Vaulruz.

A VENDRE

200 stères de bon
bois de feu
dont la moitié est sec, se trouvant au bas du Pére, Villarvolard. On le rendrait à domicile.
S'adresser à Cas. Gremond, Echarlens.

A vendre

6 porcelets
de 8 semaines.
S'adresser à Alfred Bussard aux Prays, Epagny.

Baume St-Jacques

de C. Trautmann, phar., Bâle
Prix, fr. 1.75.

Spécifique vulnérable pour toutes les plaies en général : ulcérations, brûlures, varices et jambes couvertes, hémorrhoides, affections de la peau, piqûres, dartres. Se trouve dans toutes les pharmacies. Dépositaire général : Pharm. St Jacques, Bâle.

-- Grande Salle de l'Hôtel de Ville, Bulle --
Dimanche 30 Janvier 1921
Bureau 8 h. Rideau 8 1/2 h.

Concert-Représentation

organisé par la

Chorale de Bulle

avec le bienveillant concours de la

CAECILIA

(Chœur de dames)

de Mlles A. de Gottrau, L. Ruttaz et A. Pasquier.

Direction : M. R. RADRAUX.

AU PROGRAMME

Chœurs d'hommes, chœurs de dames et chœurs mixtes.

LE BAISER DE SUZON

Opéra-comique de P. BARBIER

avec accompagnement de piano.

PRIX DES PLACES

Réservées, 2 fr. 50 ; premières, 2.—. Taxe comprise.

Les places réservées peuvent être retenues à l'avance au Café de l'Hôtel de Ville.

Les cartes de membres passifs, qui n'ont pu être utilisées au concert du 19 décembre, seront valables pour le concert du 30 janvier.

Train spécial pour BROC à 11 1/2 heures.

Grande Salle du Café Moderne, Bulle

Pour 3 jours seulement

Samedi 29 février, à 8 1/2 h. ; Dimanche, matinée à 3 1/2 h., soirée à 8 1/2 h. ; et Lundi soir, à 8 1/2 h.

Grandes Représentations

par la

Troupe du CIRQUE DES VARIÉTÉS

troupe composée de 10 personnes et de 6 chiens dressés.

Représentation de famille.

Danse chinoise, Roumaine, Equilibriste, Prestidigitation

Jonglage.

Entrée du Clown et d'Auguste, etc., etc.

PRIX DES PLACES : Réservées, 2 fr. 20 ; premières, 1 fr. 75.

Galerie, 1 fr. 10. Les enfants de 10 ans paient moitié prix.

Les billets sont en vente dès maintenant au Café Modern.

Se recommande,

LA DIRECTION.

LENK E/S

Vente de bétail d'élevage.

On vendra à Lenk e/S., le 2 février 1921, à partir de 9 heures du matin, et, si c'est nécessaire, aussi le jeudi 3 février, 80 à 100 têtes de bétail d'élevage, mâles et femelles, parmi lesquelles se trouvent beaucoup de bêtes primées et marquées avec pédigrés, ayant toutes bien supporté l'épidémie de fièvre aphteuse.

Les amateurs devront être à Lenk e/S. déjà la veille de la vente et se laisser désinfecter à la gare.

Le Commissariat de Police locale.

Crédit Gruyérien, à Bulle.

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le 7 février prochain, à 2 1/2 heures de l'après midi, au bâtiment de la Banque, à Bulle.

TRACTANDA :

1. Protocole de la dernière assemblée ;
2. Rapports de l'Administration et des commissaires-vérificateurs sur l'exercice de 1920 ;
3. Votation sur la conclusion de ces rapports et décharge à l'Administration ;
4. Répartition du bénéfice et fixation du dividende ;
5. Nominations statutaires ;
6. Divers.

Les cartes d'admission sont délivrées à la Caisse de la Banque, contre dépôt des actions, jusqu'au 3 février prochain, à 5 heures.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs seront à la disposition des actionnaires, aux bureaux de la Société, dès le 31 janvier courant.

Bulle, le 24 janvier 1921.

Le Président du Conseil d'Administration :

Jean Pasquier.

On demande

une jeune fille pour tous travaux, dans un établissement de Bulle.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

A vendre

3 à 4000 pieds de foin de 1ère qualité, à consommer sur place.
S'adresser à Udry Frères, Bulle.

Dimanche 30 janvier

Concert

dans la grande salle du

Café Tivoli, Bulle.

Invitation cordiale.

A VENDRE ou à louer

par voie de soumission, à Châtel sur-Montsalvens, un domaine de 11 poses.

Pour renseignements, s'adresser à Hilsaire SAVARY, à Châtel-sur-Montsalvens et adresser les soumissions jusqu'au 5 février, à Maxime Barras, au Transvasal. Epagny.

On demande une fille

de 18 à 30 ans pour aider aux travaux du ménage et un peu à la campagne. Entrée de suite.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 331 B.

Bois d'affouage.

La Commune de Neirivue met en vente par voie de soumission les bois ci après, partagés en une vingtaine de lots :

- a) 120 stères de sapin ;
- b) 260 » hêtre 1^{er} qualité.

Ces bois sont à proximité du village. Descente facile en toute saison.

Le forestier communal sera à la disposition des soumissionnaires lundi 7 février, dès les 9 heures du matin.

Les soumissions seront remises à M. le Sydio, mardi soir à 6 heures. Elles seront ouvertes le même soir à 7 heures, en présence des intéressés.

Le Secrétariat communal.

Billes de peuplier à vendre

soit 21 billes cubant 12.80 m³ préparés au bord de la route cantonale, sous la grue, à Broc.

Remettre les offres par écrit au soumissionné, jusqu'au samedi 5 février, à 6 heures.

L'Inspecteur forestier de la Gruyère.

SOUMISSION

L'hoirie de P. CHARRIÈRE, à VAULRUZ, met en soumission les

travaux de charpente pour la transformation de sa ferme.

Pour se procurer les formulaires de soumission et consulter les plans, les intéressés peuvent s'adresser à X. CHARRIÈRE, à Vaulruz.

Le délai de soumission est fixé au mercredi 2 février 1921, à 6 heures du soir.

A vendre à consommer sur place environ 10,000 pieds

foin et regain

première qualité. Emplacement pour 30 têtes de bétail.

S'adresser à Alphonse Sudan, Château d'en haut, Broc.

A la même adresse à vendre quelques

billes d'ormeau

de grandes dimensions.

A vendre

environ 25,000 pieds de

foin et regain

de première qualité, au Boitoux près Semsaux, de préférence à consommer sur place. Litière à disposition.

S'adresser à J. DELATENA, BULLE.

Immeubles à vendre

Pour cause de départ, à vendre, par voie de soumission, un immeuble situé au village d'Enney, comprenant 2 logements avec eau et électricité, grange, écurie, jardin et place.

Pour les conditions, s'adresser au soumissionné, chez lequel les soumissions, par écrit, devront être adressées jusqu'au 1^{er} février.

Grandjean Léopold
Gare, Grandvillard.

Pharmacie Aug. Barras BULLE

Huile de foie de morue pure et fraîche.

Grand arrivage de beaux

choux-fleurs

oranges

légumes divers

aux plus bas prix du jour.

MAGASIN

JACQUES NICOLET

maison Baumann

Rue de la Sionge.

VENTE DE BOIS de feu.

La Commune de La Tour de-Trême vendra par voie de mises publiques, le lundi 31 janvier prochain,

3000 fagots

sapin situés vers la cabane des Villieux.

Les mises auront lieu au Bureau communal dès 8 heures du soir, sous de favorables conditions. La Tour, le 24 janvier 1921.

Le Conseil communal.

Petit-lait

à vendre.

La Société des Producteurs de lait de la Commune de Bulle offre à vendre, en bloc ou au détail, le petit-lait disponible dans sa laiterie.

La quantité journalière, actuellement de 400 litres, ira en augmentant. Porcherie à disposition.

S'adresser à M. Moser, géralant

ON DEMANDE

pour une fromagerie de la montagne un

jeune fromager

puvant travailler seul. Entrée de suite.

Faire offre avec prix à Boissens Frères, laitiers, à Fleurier.

ON CHERCHE

à louer, en Gruyère, pour cet été,

appartement ou chalet

si possible meublé, avec jardin ou verger.

Ecrire à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 272 B.

A louer

dans un village près de Bulle.

20 poses de terre

à foin et regain.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 252 B.

A VENDRE

2 conchettes en bois dur, en parfait état, ainsi qu'une poussette et un séchoir à linge.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 30 Janvier 1921

Pharmacie BARRAS

La pharmacie d'office fait le service de nuit pendant 6 semaines

CONFÉDÉRATION SUISSE

EMISSION

Bons de Caisse 6 % de la Confédération suisse

IV^e Série, de l'année 1921, à 2 ans $\frac{1}{2}$ et 4 ans $\frac{1}{2}$ destinés

à la conversion du IV^e Emprunt fédéral de mobilisation 4 $\frac{1}{2}$ % de fr. 100,000,000 de 1916 à l'échéance du 15 février 1921, et à la consolidation partielle de la dette flottante de la Confédération.

Prix d'émission : au pair pour les ventes contre espèces et pour les conversions.

Titres au porteur : à fr. 100.—, 500.—, 1000.—, 5000.—, et 10,000.—.

Conversions : En cas de conversion, les intérêts seront bonifiés à 6 % dès le 5 janvier 1921.

Domiciles de vente et de conversion : Toutes les Succursales et Agences de la Banque Nationale Suisse, ainsi que toutes les banques, maisons de banque et caisses d'épargne de la Suisse, auprès desquelles les prospectus et bulletins de souscription et de conversion sont obtenables.

Le Département fédéral des finances se réserve le droit de cesser les ventes contre espèces avant le 5 février, s'il estime qu'elles ont atteint un chiffre suffisant pour le but indiqué. Dans ce cas, un communiqué paraîtra dans la presse.

Ces Bons de caisse de la IV^e série seront acceptés par la Confédération, en tout temps, au pair, plus intérêts courus, en paiement des impôts de guerre et des impôts sur les bénéfices de guerre.

Berne, le 18 janvier 1921.

Le Département fédéral des finances :
J. MUSY.

Mises d'immeubles.

Le lundi 31 janvier 1921, à 1 heure de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, à Vuadens, Henri Despond, dit à Maules, et ses enfants, à Vuadens, exposeront en vente, par voie de mises publiques, les immeubles suivants :

1. **SUR VUADENS : domaine de 23 poses**, première qualité, avec maison d'habitation, grange, écuries et dépendances, eau, etc.; situation avantageuse.

2. **SUR SEMSALES : LE GROS SAUVAGE, domaine de 23 poses**, maison d'habitation, grange et écurie, eau, le tout en bon état, sur la route cantonale.

3. **SUR PROGENS : LES SUPPLAYES, domaine de 26 poses**, avec grange, écuries, eau à proximité de la route cantonale.

La mise aura lieu en lots et en bloc.

Pour conditions, s'adresser au notaire **L. Dunand, Bulle et Châtel-St-Denis**; pour visiter, demander à **Henri Despond, Vuadens.**

Grande salle de l'HOTEL DE VILLE, BROC.

Bureau, 7 h. 30. **SAMEDI 29 JANVIER** Rideau, 8 h. —

Concert-Représentation

donné par la

Société de Musique „LA LYRE“ de Broc

avec le gracieux concours de **Mlle Rieder**, professeur de piano.

Direction : **R. GREMION.**

AU PROGRAMME : Marches de concert, Ouverture, Fantaisie, Valse, Scherzetto, puis

LES TROIS POIRES BLETTES

Comédie en un acte, de Chamot.

Prix des places :

Réservés, 2 fr., Premières 1 fr. 50. Secondes, 1 fr.

Mises d'immeubles.

Le mardi 1^{er} février, à 3 heures de l'après-midi, à l'Auberge d'Estavannens, le tuteur de **Joseph Jaquet**, feu **Placide**, à Gruyères, vendra en mises publiques un fanage de 5 poses environ, **Les Chaux et le Frossard**, situés sur le territoire d'Estavannens.

Pour renseignements, s'adresser à **André Bovet**, à Gruyères.

Bois en soumission.

La **Commune d'Estavannens** met en vente, par voie de soumission,

356 m³ de beau bois

de commerce, divisés en deux lots et situés En Arche et aux Récardets.

Les soumissions par m³ doivent être adressées à M. le Syndic, sous pli cacheté, jusqu'au **lundi 7 février 1921, à 18 heures.**

Ouverture des soumissions en présence des intéressés le même jour et à la même heure.

Estavannens, le 24 janvier 1921.

Par ordre : *Le Secréariat communal.*

CAMION 5 tonnes

à cardan, presque à l'état de neuf, à vendre de suite à de bonnes conditions.

S'adresser à **E. Glasson & Cie, Bulle.**

Mise de bois de feu.

Le **samedi 5 février 1921**, la **Commune d'Estavannens** exposera en vente par voie de mises publiques

500 stères de bois foyard et sapin,

situés En Arche et aux Récardets.

Rendez vous des miseurs aux Récardets, le même jour, où les mises commenceront à **13 heures 30 précises.**

Estavannens, le 24 janvier 1921.

Par ordre : *Le Secréariat communal.*

Liquidation totale de fonds de magasin

Pour cause de départ, le soussigné fera vendre en mises publiques, le **mercredi 2 février, dès 9 heures du matin**, et à tout prix, **tout le solde de son magasin**, comprenant : les articles d'étoffe, épicerie, mercerie et quincaillerie, ainsi que quelques meubles, une banque avec 18 tiroirs, plusieurs chars, une charrette à lait et autres objets.

Lucien PERROTTET

Auberge de la Cigogne, Gumefens.

DACTYLE OFFICE

Maison fribourgeoise pour installations et fournitures de bureaux.

LÉON BRUNISHOLZ

6, Rue de Lausanne, 1^{er} étage.

Téléphone 3.59.

MACHINES A ÉCRIRE AMÉRICAINES

Vente — Echange — Location — Réparation.

Rubans encres pour tous genres de machine.

Carbonne — Papier pour doubles.

Travaux à la machine.

Copies — Circulaires — Convocations.

Leçons de Dactylographie.

Endiguement de la Trême.

La Commission met en soumission la fourniture de **500 à 700 m³ de moëllons**, rendus à La Tour, rive droite de la Trême, entre le pont de la Peroyre et celui de la Trolleyres.

Prendre connaissance des conditions au **Bureau de Ville de Bulle** et déposer les soumissions jusqu'à **samedi 29 courant, à 11 heures** le matin.

La Commission.

Goudron de Norvège

le meilleur remède contre **toux, rhumes, bronchites,**

PHARMACIE

Aug. Barras

BULLE

4000 fr.

On cherche **4000 fr. garantis** par hypothèque sur bâtiment. Prière de faire les offres (par écrit, sous P. 508 B., à **Publicitas S. A., Bulle.**

Je suis acheteur de **Chevaux** pour la boucherie abattus ou non.

Ch. BAUDÈRE
marchand de chevaux
Hôtel de l'Écu, BULLE.

A vendre **une bonne jument** rouge de 4 ans, franche. S'adresser à **Antonin Oberzon, Vaisternens dev. Romont.**

Chevaux

pour l'abatage.

et ceux abattus par suite d'accidents sont achetés par **Tél. 168. L. GENOUD, Cercle Catholique, BULLE.**

ON DEMANDE

un homme

de confiance, de 40 à 50 ans, pour soigner une vingtaine de porcs et autres ouvrages.

S'adresser à **Publicitas S. A. Bulle**, sous P. 262 B.

Occasion exceptionnelle !

La maison **Charrière & Cie à Bulle**, met en vente dès ce jour, à prix extrêmement avantageux,

8 harmoniums

de la célèbre marque **Hörügel**. Tous ces instruments sont garantis. Sur désir facilités de paiement.

Prière de se rendre compte de l'offre sur place.

Visitez nos magasins de préférence le jeudi et le samedi.

Pour charbonnières.

Nous expédions par poste et chemin de fer,

balle viande sans os

à **Fr. 3.40** le kg, habée gratuitement sur demande.

CABALLUS
Bougeries chevalines, Place St-Laurent, 103, Lausanne.

Pharmacie Aug. Barras

BULLE

Produits vétérinaires de premier choix. — Brevages pour vaches vèlées. — Brevages pour-favoriser la rumination et la digestion.

Poudre excitante et poudre procréative pour le bétail.

Poudre tonique pour chevaux, vaches, moutons, porcs, etc.

Vitaline liquide contre la diarrhée des veaux.

Anticolérique pour chevaux.

Onguent contre les dartres du bétail; onguent contre l'inflammation de la tétine; onguent vésicatoire très fort.

Les agriculteurs trouveront encore à la **Pharmacie Barras** tous les produits et spécialités prescrits jadis par feu **M. P. MET-TRAUX**, vétérinaire, à prix modérés.

A vendre

à Bulle, dans une très belle situation,

maison

d'habitation avec grand jardin.

Prix avantageux.

Pour visiter et traiter, s'adresser au **Bureau d'affaires C. Du-vanel, à Bulle.**

Bibliothèque 40^{me} A



ABON Suisse Étranger paya Prix du r On s'ab bure

La Con du

D'un extrayons

Dans s vier, à Ge tration d travail a cette ann nale du au mois d premières Washingt 1920, se entre aut crits à so agricoles contamin neuses et la cérése hebdoma commerc de toute 18 ans au chaufferie toire des bateaux.

Le Co au Conse de l'ordr coles. Le pas cru e demande de forme l'ordre d régulière nements, de le mo dans ce s forméme paix de V

Cet ar membres le droit l'ordre d l'un ou p Ceux-ci tenus si exprimés la Confé possible, tains Et article, l'ordre d ou de seuleme mentatio voie est seil fédé

L'ordr tions agr qui sero Ce sont a) L'a des réso durée d des fem ment, le et des je des enfa

Le q